

Actions pour améliorer l'alphabétisation précoce en Saskatchewan

Directeurs d'école et enseignants :

À partir de septembre 2026, tous les élèves de la maternelle à la 3^e année seront dépistés à l'aide soit de l'ensemble des Outils provinciaux de dépistage en lecture, soit de l'un des outils de dépistage approuvés.

Le Portail AAAP

Le Portail : Actions pour améliorer l'alphabétisation précoce (AAAP), disponible via Blackboard, constitue la principale source d'information, d'outils et de ressources nécessaires à la mise en œuvre des Outils provinciaux de dépistage en lecture, y compris :

- des soutiens pour la communication;
- le rapport technique;
- les calendriers d'administration;
- les outils de dépistage (scripts, cartes pour l'élève et fiches de cotation);
- les vidéos de démonstration.

Il est attendu que les enseignants et les administrateurs utilisent le Portail AAAP comme point de référence principal avant, pendant et après les activités de dépistage.

Le gouvernement de la Saskatchewan considère la lecture de la maternelle à la 3^e année comme une priorité.

Les élèves qui apprennent à lire dès la 3^e année sauront lire pour apprendre dans les niveaux supérieures.

Accéder au Portail AAAP

L'accès au portail nécessite une inscription unique à l'aide des identifiants fournis par l'organisme

scolaires. Certains enseignants peuvent disposer de plusieurs comptes Blackboard. Dans ce cas, l'équipe chargée des services réseaux leur recommande de contacter STaNS@gov.sk.ca afin de faire fusionner leurs comptes.

Cliquer sur l'un des liens ci-dessous pour demander l'accès :

- [Enrol in Actions to Improve Early Literacy Portal](#)
- [S'inscrire au Portail : Actions pour améliorer l'alphabétisation précoce](#)

Si votre école ou organisme scolaire ne figure pas dans la liste, envoyer un courriel à STaNS@gov.sk.ca pour demander l'inscription. Inclure votre nom, adresse courriel et votre identifiant Blackboard, le cas échéant.

Une fois inscrit, utiliser les liens ci-dessous pour se connecter au portail lors des prochaines visites :

- earlyliteracy.edonline.sk.ca
- alphabetisationprecocce.edonline.sk.ca

AAAP : Questions et réponses

Les outils de dépistage correspondent-ils aux programmes d'études?

Oui. Le tableau de progression de la lecture (« Reading Scope and Sequence ») pour le programme d'études en anglais a été mis à l'essai et finalisé en 2025-2026. Les Outils provinciaux de dépistage en lecture reflètent la progression de l'acquisition des habiletés en lecture dans ce tableau.

Le tableau de progression pour l'oral et l'écrit en anglais sera mis à l'essai en 2026-2027.

Le ministère de l'Éducation continuera l'examen des programmes d'études de Français immersion et de Français, langue première, et commencera l'élaboration de tableaux de progression pour ces deux groupes linguistiques au cours de l'année scolaire 2026-2027.

Qui sera dépisté?

Tous les élèves de la maternelle à la 3^e année. Consulter le document *AAAP Procédures d'administration* pour obtenir des informations plus détaillées sur les exemptions et les accommodations.

Quand les tests de dépistage seront-ils administrés?

Fenêtres d'administration pour l'année scolaire 2026 – 2027 :

- Automne : 21 septembre au 9 octobre
- Hiver : 18 janvier au 5 février
- Printemps : 10 mai au 28 mai

Consulter les *Calendriers d'administration* sur le Portail AAAP pour des détails concernant quels outils sont administrés durant chaque fenêtre d'évaluation pour chaque niveau scolaire.

Comment les résultats seront-ils saisis?

Les enseignants pourront saisir les scores des dépistages des élèves dans la Plateforme des données AAAP, accessible via ce lien : evaluationeleve.saskatchewan.ca

Des guides pour la saisie des données seront fournis afin d'appuyer les enseignants dans ce processus et seront affichés sur le Portail AAAP dans Blackboard.

Comment les résultats sont-ils calculés?

Les résultats des élèves sont comparés aux normes de la Saskatchewan pour les élèves du même niveau scolaire, groupe langagier et fenêtre d'évaluation. Ces normes seront calculées à partir

d'une étude des normes menée au cours de l'année scolaire 2026-2027 auprès d'une sélection de classes représentatives de la province.

Quand les résultats seront-ils disponibles?

En 2026-2027, les normes seront calculées peu de temps après la clôture de la fenêtre d'administration et rendues disponibles aux enseignants pour les appuyer dans l'identification des élèves ayant besoin d'un soutien supplémentaire.

Les années suivantes, les seuils de réussite provinciaux définis dans le cadre de l'étude des normes seront automatiquement appliqués lors de la génération des rapports dans la Plateforme des données AAAP.

Comment les résultats des dépistages sont-ils utilisés ?

Les élèves pour qui le score est égal ou inférieur au 25^e centile sont identifiés comme ayant « besoin d'un soutien supplémentaire ». Les enseignants peuvent se servir de cette information pour fournir des interventions ciblées afin d'aider les élèves à améliorer leurs habiletés de base en lecture. Les organismes scolaires peuvent choisir leurs propres ressources d'intervention. Du matériel d'intervention facultatif est disponible sur le Portail AAAP.

Quelles informations seront communiquées?

Les résultats seront communiqués dans un rapport sommaire au niveau de la classe au cours de l'année scolaire 2026-2027, accompagnés de recommandations pédagogiques pour les élèves ayant « besoin d'un soutien supplémentaire ». Des rapports individuels par élève seront disponibles les années suivantes.

Le Ministère collaborera avec le secteur pour discuter de la manière dont la communication des données se déroulera au cours de l'année scolaire 2026-2027.